

## LE BILLET DU CHEF DE SERVICE

### Ce n'est pas parce que tout bouge qu'on bouge assez

L'environnement cantonal et fédéral de la politique du sport est en pleine mutation, et les activités du SEPS avec. La nouvelle loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique a été adoptée en été 2011 et ses ordonnances d'application sont en consultation. La Loi cantonale sur l'éducation physique et le sport est à l'ordre du jour du Conseil d'Etat vaudois et son règlement d'application devra suivre. L'éducation physique scolaire est concernée par ces nouveautés légales, comme par les textes et accords intercantonaux qui redéfinissent son enseignement : Loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire, Plan d'études romand (PER) et HarmoS notamment. Le Conseil d'Etat a souhaité rendre le Fonds du sport vaudois indépendant du service en créant une Fondation «Fonds du sport vaudois» que le SEPS a porté sur les fonts baptismaux et avec laquelle il a fallu imaginer des modalités de coordination systématisées.

D'autres dossiers majeurs initiés en 2011 généreront une activité intense et des conséquences importantes en 2012, qu'il s'agisse d'un nouveau catalogue des directives et recommandations en matière de constructions sportives, du suivi de la réponse du Conseil d'Etat à la commission de gestion du Grand conseil concernant une mise à disposition facilitée et uniformisée des salles de sport cantonales aux clubs sportifs, de la poursuite des réflexions concernant la création d'un véritable cluster du sport international dans le canton de Vaud ou du début de la construction de la Maison du Sport Vaudois de Leysin, imaginée par le SEPS et financée par le Fonds du sport vaudois.

Va y avoir du sport !

Nicolas Imhof  
Chef du Service de l'éducation physique et du sport

### Promotion des valeurs du sport

« cool and clean », programme national de prévention dans le sport, est animé par Swiss Olympic et financé par le Fonds fédéral de prévention du tabagisme. Depuis octobre 2011, le Service de l'éducation physique et du sport s'est doté d'un délégué pour la promotion de « cool and clean » au niveau cantonal. Sa mission consiste à promouvoir dans les clubs vaudois les valeurs positives devant être véhiculées à travers le sport (respect, discipline, loyauté, attitude vis-à-vis du dopage, de l'alcool, de la drogue, etc.) ainsi qu'à informer les associations sportives et les clubs de l'existence et du contenu du programme pour les inciter à y souscrire.

Ainsi, grâce à ce délégué, l'Etat peut remplir sa mission dans le domaine de la défense des valeurs du sport. Le financement est assuré par Swiss Olympic et la Commission cantonale de promotion de la santé et de lutte contre les addictions. Le délégué vaudois « cool and clean » est engagé à 30% au SEPS, du 01.10.2011 au 31.12.2012.

## LE SEPS EN 2011 C'EST, ENTRE AUTRES :

### La publication

- d'un calendrier du fair play en collaboration avec l'illustratrice Nadia Terés
- de deux numéros de la revue « Espaces Pédagogiques »
- d'un catalogue de camps sportifs et de vacances
- du quatrième numéro de la lettre d'information annuelle aux clubs vaudois « VD-Sports Info »
- d'un DVD de démonstration pour des tests de condition physique dans les gymnases et les écoles professionnelles

### La mise sur pied

- de la conférence « Miroirs du sport » sur le thème « Qu'est-ce qu'un bon entraîneur ? » en collaboration avec l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS), l'Association vaudoise de la presse sportive (AVPS), le Service des sports de l'Université et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (SSU) et l'institut des sciences du sport de l'université de Lausanne (ISSUL)
- de la traditionnelle soirée du Mérite sportif vaudois, en collaboration avec l'AVPS (Association vaudoise de la presse sportive) qui s'est déroulée à Chavornay et qui a récompensé la meilleure sportive, le meilleur sportif, le meilleur espoir, l'équipe sportive, le dirigeant sportif et le club sportif de l'année 2011, ainsi que la remise d'un prix Fair-play

### L'organisation et la direction

- de 12 séances d'animation pédagogique en éducation physique et sportive
- de 12 conférences régionales de chefs de file en éducation physique et sportive
- de 95 cours J+S regroupant 1'988 participants (31 cours de formation de moniteurs, 3 cours de formation de coaches, 5 cours de perfectionnement de coaches, 47 modules de perfectionnement de moniteurs, 3 cours de prévention « Toxicomanie » et 6 cours J+S Kids)
- de 15 séances de commissions de discipline sportive J+S
- des travaux de la Commission de suivi pour la construction de la Maison du sport vaudois
- de la rencontre annuelle des associations sportives vaudoises
- d'une réunion des experts J+S Vaud
- de la réunion annuelle des fédérations sportives internationales sises sur sol vaudois, en présence de M. le Conseiller fédéral Ueli Maurer

### La supervision

- de 734 camps sportifs scolaires concernant 20'935 élèves
- du sport scolaire facultatif pour 20'660 élèves des degrés primaire et secondaire, étudiants des gymnases et apprentis des écoles professionnelles
- de 3'821 activités organisées sous l'égide de J+S pour 52'266 jeunes
- de l'organisation de l'éducation physique et sportive dans 117 établissements scolaires
- d'une dizaine de compétitions scolaires cantonales

### Sur le plan de l'organisation interne

- Le recrutement et l'engagement d'un collaborateur auxiliaire (ambassadeur « cool and clean »)
- Le recrutement et l'engagement d'une collaboratrice au secteur Jeunesse+Sport
- Le recrutement et l'engagement d'une collaboratrice au secteur sport associatif
- Le recrutement du remplaçant du préposé aux équipements sportifs, qui entrera en fonction en mars 2012

## EN RÉSUMÉ, LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2011 !

### Première réunion des experts J+S Vaud

Lundi 30 mai 2011, en présence de M. le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, le SEPS a réuni pour la première fois ses 120 experts (formateurs) J+S en provenance de plusieurs dizaines de sports différents. Les buts poursuivis étaient les suivants :

1. Présentation d'un cahier des charges destiné à tous les experts résumant les attentes de l'autorité d'engagement en termes de disponibilités, de mise à jour des compétences, de qualité d'interventions ou encore du respect des valeurs. Cette démarche a pour but de maintenir un niveau très élevé sur le plan de la formation de cadres.
2. Création de la fonction de chef de cours et présentation de son cahier des charges dans lequel est répertorié l'ensemble des tâches à accomplir, avant, pendant et après le cours tant sur le plan administratif que pédagogique.
3. Présentation des structures par discipline sous la forme d'organigrammes dans lesquels figurent les responsables cantonaux, les commissions de discipline et les personnes ressources. L'organigramme permet aux experts de mesurer leurs différents degrés d'implication au niveau des disponibilités en sachant que leurs interventions auront lieu en marge d'une activité professionnelle et au détriment des loisirs ou de la famille.
4. Adaptation des indemnités des experts : depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, les compétences de ces formateurs ont un prix harmonisé. Ce montant est de fr. 300.- par jour, au lieu de fr. 230.-. Cette augmentation est une reconnaissance de la qualité du travail fourni par les experts vaudois ainsi qu'une adaptation à la moyenne des tarifs pratiqués depuis plusieurs années par les autres cantons.

### 4<sup>e</sup> immeuble MSI

En mai 2011, la Maison du sport international (MSI) a connu une deuxième inauguration après celle organisée en juin 2006. En effet, un quatrième bâtiment a été ajouté aux trois premiers, destiné à accueillir les acteurs du sport mondial dans des infrastructures modernes et un cadre propice au développement de leurs activités. 56 fédérations et organisations sportives internationales, dans lesquelles travaillent près de 1300 employés, sont installées dans le canton de Vaud, dont la majorité à Lausanne. 27 d'entre elles ont leurs bureaux à la MSI, occupant 5'300m<sup>2</sup> à proximité des centres de décision, en particulier du Comité international olympique (CIO).

### Installations sportives

*Installations scolaires communales achevées en 2011*

- 1 salle de gymnastique 15 x 26 (Buchillon)
- 1 rénovation importante (salle gymnastique [et piscine] Epalinges « Bois Murat »)

*Installations scolaires communales en chantier*

- 1 salle omnisports 3 éléments (Yverdon-les-Bains « Les Iles »)
- 1 salle omnisports 2 éléments (Préverenges)
- 1 salle de rythmique (Froideville)
- 1 bassin de natation (Chésérèx)

### World Gymnaestrada 2011

La World Gymnaestrada est la plus grande manifestation de sport pour tous jamais organisée à Lausanne, réunissant plus de 19'000 participants de 55 pays. Plus de 4'000 bénévoles ont aidé à la réussite de cet événement dont le budget se montait à 23 millions de francs. 15 communes ont mis leurs établissements scolaires à disposition pour accueillir les gymnastes pour la nuit et les petits-déjeuners.

Ce type de manifestation s'inscrit dans l'objectif commun au Canton et à la Ville de Lausanne qui consiste à organiser chaque année au minimum un événement majeur type championnat du Monde ou championnat d'Europe. Obtenue en 2006, la Gymnaestrada répond complètement à cet objectif. Le SEPS était depuis 2005 représenté au sein du comité de candidature puis du Comité directeur, notamment pour faciliter la coordination avec les différents services étatiques appelés à intervenir en amont et pendant la manifestation.

### Le SEPS sort son DVD

Après une introduction dans les écoles professionnelles lors de l'année scolaire 2009-2010, des tests de condition physique sont désormais également pratiqués dans les gymnases du canton. Obligatoires en première année, ils donnent non seulement l'occasion aux apprentis et gymnasiens de tester leur condition physique personnelle mais ils permettront également, à terme, d'analyser statistiquement la forme physique des jeunes Vaudois de cette tranche d'âge. Pour cette phase d'analyse, le SEPS sera secondé par le SCRIS.

Un DVD de démonstration a été réalisé et distribué par le SEPS afin de s'assurer d'une exécution identique des tests dans tous les établissements.

### Introduction du Plan d'études romand (PER)

La poursuite de la préparation à l'introduction du PER dans le canton de Vaud a nécessité diverses actions de la part du SEPS :

- Mise en place, en collaboration avec la DGEO, d'un groupe de travail pour la partie « Education nutritionnelle » du domaine « Corps et mouvement ».
- Consultation des chefs de file des divers établissements scolaires pour l'adaptation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive au PER.
- Mise en place de trois groupes de travail pour la réalisation de nouveaux moyens d'évaluation adaptés au PER et à HarmoS.
- Présentation du domaine « Corps et mouvement » pour les années 1 à 4 HarmoS (-2 à +2 actuelles) aux représentants des divers établissements scolaires.

Les résultats issus des travaux de ces groupes entreront en principe en vigueur à partir de 2013.